

# STAPLES

Avantage Affaires™

Cher client,

Les droits de douane récemment imposés au Canada sur une vaste gamme d'importations provenant des États-Unis ont une incidence sur beaucoup de catégories de produits que nous offrons. Les catégories concernées comprennent le papier, les mouchoirs de salle de bain, les produits de nettoyage, les couverts, les ustensiles de cuisine, les appareils électroménagers, les adhésifs, les instruments d'écriture et d'autres produits en acier et en aluminium. Compte tenu de l'importance de ces nouveaux frais de douane, nous les transmettrons sous forme de frais de droits de douane sur votre facture. Vous remarquerez ces frais lorsque nous recevrons des marchandises ainsi taxées au sein de nos stocks. Si les droits de douane sont retirés ou ajustés, Staples Avantage Affaires les évaluera, et les ajustera en fonction des changements.

Nous souhaitons vous remercier de votre compréhension alors que nous nous ajustons aux conditions du marché canadien. Staples Avantage Affaires demeure engagée envers ses clients d'abord et avant tout, et continuera de travailler avec diligence pour vous aider à gérer les coûts et à obtenir la meilleure valeur totale liée à votre programme d'approvisionnement.

Si vous avez besoin de plus de précisions ou pour toute autre question, prière de communiquer avec votre chargé de comptes de Staples Avantage Affaires.

Cordialement,

Michael Zahra  
Président  
Staples Avantage Affaires